



Entre l'employeur :

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

N° Urssaf ou Cesu : **Y**

Et le salarié :

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

N° de Sécurité sociale :

L'employeur et le salarié reconnaissent s'être entendus sur l'utilisation de CESU ⊕.

Conformément à l'article 7 des conditions générales d'utilisation, l'Urssaf service Cesu prélèvera sur le compte bancaire de l'employeur le montant de la rémunération du salarié.

Afin que le service soit fonctionnel, le salarié s'engage à saisir ses coordonnées bancaires sur son compte en ligne, en vue du reversement du salaire qui sera opéré par l'Urssaf service Cesu.

Le salarié peut à tout moment obtenir à nouveau le paiement direct de son salaire, en en faisant la demande à son employeur.

Signature de l'employeur

(précédée de « Lu et approuvé »)

Signature du salarié

(précédée de « Lu et approuvé »)

À

le

À

le

Cette attestation doit être éditée en double-exemplaire et conservée par l'employeur et le salarié.
Aucun exemplaire ne doit être retourné à l'Urssaf service Cesu.